

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

RELATIVE AU PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE SAINT-GILLES-DE-
LA-NEUVILLE

COMMUNAUTÉ URBAINE LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE

Par arrêté n°20200231 du 27/10/2020, le Président de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur les dispositions du projet de plan local d'urbanisme (PLU) de Saint-Gilles-de-la-Neuville arrêté par le conseil communautaire du 13 février 2020.

Cette enquête se déroulera du lundi 30 novembre 2020 (14h) au jeudi 7 janvier 2021 inclus (19h), soit une durée de 39 jours.

A cet effet, le Tribunal Administratif de Rouen a désigné Monsieur Joël LABOULAIS, militaire de carrière retraité, en qualité de commissaire enquêteur.

Pendant l'enquête, les pièces du dossier d'enquête et les registres d'enquête, seront tenus à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture :

- à l'hôtel de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, du lundi au vendredi de 8h à 18h (situé au 30 rue Richelieu, 76600 Le Havre),
- à la mairie de Saint-Gilles-de-la-Neuville, le lundi de 14h à 17h et le jeudi de 17h à 19h.

Le dossier d'enquête sera également consultable :

- sur un poste informatique mis à disposition du public aux mêmes jours et heures à l'hôtel de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole,

- sur le site internet de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole (lehavreseinemetropole.fr).

Le public pourra prendre connaissance du dossier et transmettre ses observations et propositions comme suit :

- en les consignant sur les registres d'enquête,
- ou en les adressant par écrit à Monsieur le commissaire enquêteur du projet de plan local d'urbanisme (PLU) de Saint-Gilles-de-la-Neuille : hôtel de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole (direction urbanisme, habitat et affaires immobilière) 19 rue Georges Braque 70854 Le Havre Cedex,
- ou en les envoyant à l'adresse mail suivante : plusaintgillesdelaneuille@lehavremetro.fr

En outre, le commissaire-enquêteur assure trois permanences afin de recevoir les observations du public à la mairie de Saint-Gilles-de-la-Neuille, aux jours et heures ci-dessous :

- **le lundi 30 novembre 2020, de 14h à 17h,**
- **le samedi 12 décembre 2020, de 9h à 12h,**
- **le jeudi 7 janvier 2021, de 16h à 19h.**

Compte-tenu de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, des mesures particulières sont demandées au public :

- privilégier la consultation du dossier sur les sites internet et la transmission d'observations par mail,
- respect des mesures de distanciation sociale,
- désinfection des mains avant d'accéder à la salle de permanence,
- port du masque obligatoire,
- apporter un stylo personnel.

Par ailleurs, toute personne présentant des symptômes évocateurs du Covid-19 (fièvre, respiration difficile, toux,...) ou ne respectant pas les mesures de sécurité sanitaire pourra se voir refuser l'accès à la salle de permanence.

A l'issue de l'enquête, le projet de plan local d'urbanisme, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier ainsi que des observations et propositions du public et du commissaire enquêteur, sera soumis à l'approbation du conseil communautaire de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole.